https://www.perruel.fr/concessions-funeraires/

Concessions funéraires

Le cimetière de Perruel, situé Route du Mesnil, est équipé d'un jardin du souvenir qui permet la dispersion des cendres des défunts ayant fait l'objet d'une crémation.

Pour obtenir une concession au cimetière municipal, vous devez vous adresser à la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

Tarifs des concessions de cimetière :

– Concession trentenaire de 2 m² : 300 €

– Concession cinquantenaire de 2 m² : 400 €

Enherber pour ne plus desherber

Pour redonner sa place au végétal et embellir ce lieu de mémoire,

Pour préserver la santé des jardiniers et des usagers,

Pour préserver la qualité de l'eau et de notre environnement,

Désormais

L'herbe remplacera petit à petit les cailloux dans les allées du cimetière.

Une période transitoire sera constatée et nous comptons sur la compréhension et la bienveillance de tous.

Le cimetière n'est pas à l'abandon, la nature reprend juste ses droits.